

Paris, le 23 janvier 2024

71^{ÈME} JOURNÉE MONDIALE DES MALADES DE LA LÈPRE : LE COMBAT DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE CONTINUE

Les 26, 27 et 28 janvier prochains, bénévoles et donateurs se mobilisent dans le cadre de la Journée mondiale des malades de la lèpre. Sur le terrain, l'Ordre de Malte France agit : depuis le dépistage jusqu'à la réinsertion des patients dans la société, après leur prise en charge.

Encore très méconnue du grand public, souvent associée à une maladie du passé, la lèpre est encore présente dans de nombreux pays où elle est souvent considérée comme la maladie de la pauvreté, de l'ignorance et de la honte. Elle touche plus facilement les populations isolées et coupées des systèmes de santé. La lèpre est une infection chronique et elle agit sur les nerfs périphériques et la peau. La transmission interhumaine se fait par les gouttelettes et les sécrétions nasales. Le contact occasionnel et court ne semble, aujourd'hui, pas être suffisant pour transmettre la maladie. Par ailleurs, la lèpre n'est plus contagieuse une fois que le traitement a commencé s'il est bien suivi.

La lèpre reste toutefois mortelle à terme. En effet, elle écourte la vie d'un malade en raison de toutes les séquelles engendrées, encore une fois, si elle n'est ni diagnostiquée, ni traitée à temps.

FACE À LA MALADIE, L'ORDRE DE MALTE FRANCE S'ENGAGE

L'Ordre de Malte France agit sans relâche contre la lèpre dans plus de 10 pays. En Afrique : au Bénin, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en République de Guinée, mais aussi à Madagascar, en Mauritanie, en République centrafricaine, au Sénégal et au Togo. En Asie, l'association est mobilisée au Cambodge, au Laos et au Vietnam. Sur le territoire français, l'Ordre de Malte France agit aussi pour aider les personnes atteintes par la maladie dans certaines zones de la Nouvelle-Calédonie.

À chaque étape de la prise en charge du malade, l'Ordre de Malte France met en œuvre les compétences de



ses équipes : dépistage, traitement médical, chirurgie réparatrice, prise en charge mentale, réinsertion, formations et transfert de compétences.

POURQUOI UNE QUÊTE ?

La quête est essentielle. Elle permet à l'Ordre de Malte France de faire le nécessaire à l'égard des personnes qui souffrent de cette maladie. Chaque année, près de 20 000 personnes sont prises en charge par l'Ordre de Malte France dans le cadre de la lutte contre la lèpre.

GRÂCE AUX DONS, L'ASSOCIATION PEUT FAIRE BEAUCOUP :

15 euros : une paire de chaussures adaptées
80 euros : prise en charge d'un patient pendant un an
200 euros : prix sur place d'une opération de chirurgie réparatrice de la main

Aujourd'hui, près de 3 millions de personnes sont atteintes de la lèpre dans le monde. Pour l'année 2022, l'Organisation mondiale de la santé déclarait environ 175 000 nouveaux cas de lèpre.

[Découvrir notre vidéo](#)

À PROPOS DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

Émanation française d'une institution caritative quasi millénaire, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, qui place la Charité au coeur de son engagement. Elle agit ainsi auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de **la solidarité, de la santé, du médico-social, et du secourisme**. Reconnue d'utilité publique depuis 1928, l'association est également agréée de sécurité civile. L'Ordre de Malte France intervient en France et dans **26 pays** avec un budget d'environ 91 M€, **2 000 collaborateurs**, et grâce à un réseau de **12 700 bénévoles**.

En France, l'association dirige, et coordonne **13 établissements sanitaires et médico-sociaux** pour l'accueil de personnes en situation de handicap, âgées et dépendantes, ou atteintes de troubles du spectre autistique. Elle gère aussi **34 unités départementales d'intervention** pour le secourisme et **100 délégations** de bénévoles engagés pour les actions de solidarité (maraudes, soutien de proximité). À l'international, l'Ordre de Malte France assure directement la gestion de **15 établissements** (hôpitaux et centres de soins). Ainsi, chaque jour, l'Ordre de Malte France tend la main aux populations les plus fragiles.

CONTACTS PRESSE :

Karine Dalle

k.dalle@ordredemaltefrance.org

06 65 87 31 09

Mathilde Berrurier

m.berrurier@ordredemaltefrance.org

06 27 41 28 61



L'Ordre de Malte France est labellisée «Don en Confiance», organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

www.ordredemaltefrance.org

